

## M. Jean Starakis nie avoir participé à des attentats

Athènes (A.F.P.). — L'interrogatoire des trente-quatre accusés du procès du réseau « Défense démocratique » s'est terminé mardi après-midi par la déposition du journaliste français d'origine grecque Jean Starakis. Seul à ne pas s'exprimer en grec, M. Starakis a fait en français une longue déclaration politique, relatant de temps à autre comment il avait été mis en contact avec le réseau grec.

L'accusé a indiqué qu'il était venu en Grèce comme journaliste représentant une agence de presse française (A.C.P.) en avril 1968, et qu'il se rendait depuis tous les trois mois en France pour voir sa famille. A la question du président de la cour : « As-tu apporté des bombes de France ? », M. Starakis a répliqué : « Non, le contrôle des devises est très strict en France. »

Il a nié avec force avoir lui-même posé des bombes comme l'accusation le lui reproche et a haussé le ton pour affirmer qu'il n'avait participé à aucun attentat.

« Pendant trois jours, à la gendarmerie d'Athènes, on m'a traité d'anarchiste et d'agent de propagande subversive, crie l'accusé. Ils auraient pu respecter en moi

au moins le nom de mon père (mort comme officier sous-marinier grec). Moi-même, je suis seulement un idéaliste.

— Nous enseignons aussi les droits de l'homme en Grèce, fait observer le procureur Liapis.

— Vous devriez aussi les enseigner aux postes de police », répliquait alors l'accusé.

Avant M. Starakis, le tribunal avait entendu les deux professeurs Georges Mangakis et D. Karayorgas. Le premier, professeur de droit pénal, a nié toute participation au réseau « Défense démocratique » mais a tenu à souligner son opposition foncière au régime du « coup d'Etat de 1967 ». « J'ai passé, a-t-il dit, ma vie à défendre les valeurs grecques de liberté. C'est un devoir sacré pour tout citoyen de les défendre. » Evoquant ses interrogatoires, l'accusé les a qualifiés de « cauchemar ».

L'audience a pris ensuite un tour plus politique avec l'audition du professeur de finances publiques D. Karayorgas, que le président et le procureur ont invité à plusieurs reprises de se rasseoir.

Le professeur Karayorgas, une main bandée d'où sortent un bout de pouce et de petit doigt à la suite de l'explosion de la bombe qu'il mania imprudemment chez lui en juillet dernier et lui arracha trois doigts et une partie de la paume de la main, est revenu sur un certain nombre d'aveux qui lui ont été « extorqués ». Il a reconnu cependant avoir posé une bombe près du poste d'essence Esso-Papas, dont le propriétaire est proche du gouvernement.

Revenant à la politique, il a affirmé ne pas avoir voulu renverser le gouvernement. « C'est le coup d'Etat de 1967 qui a renversé le gouvernement légal. J'accuse le gouvernement actuel d'avoir été l'instigateur de mes actes. »

L'audience devait reprendre mercredi matin pour le réquisitoire du général Liapis. Il restera alors à entendre une vingtaine d'avocats avant le verdict.

## FIN DES ENTRETIENS DE M. STEWART A ANKARA

Ankara (A.F.P.). — Les entretiens politiques de M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, avec le ministre turc des affaires étrangères, M. Ihsan Sabri Caglayangil, ont pris fin mardi à Ankara. Les deux ministres, qui avaient commencé leurs entretiens lundi matin, ont examiné mardi les relations Est-Ouest, la question du golfe Persique, le problème chypriote, le rôle du CENTO et les relations bilatérales turco-britanniques.

Londres ne s'opposera à aucune solution du problème chypriote pourvu que cette solution soit favorablement accueillie par les deux communautés, turque et grecque, de l'île, a notamment déclaré mardi soir M. Michael Stewart.